

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

IP/C/W/476/Add.7  
10 novembre 2006

(06-5410)

**Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

## **ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES MEMBRES**

CANADA

### Addendum

La communication ci-après, datée du 25 octobre 2006, est distribuée à la demande de la délégation du Canada. Une version préliminaire en a été distribuée pour la réunion du Conseil des ADPIC tenue en octobre 2006.

---

Conformément à l'article 67 de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), le Conseil des ADPIC demande aux pays développés Membres de faire rapport sur leurs programmes de coopération technique et financière en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres. Le présent document fournit des renseignements sur les activités du Canada concernant la coopération technique et financière en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres.

Le Canada a entrepris plusieurs activités de coopération technique aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Ses activités bilatérales sont principalement orientées vers les régions de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Asie et du Pacifique. Ses activités régionales se déroulent principalement dans le cadre du Groupe d'experts des droits de propriété intellectuelle de la Coopération économique Asie-Pacifique (GEDPI-APEC). Au niveau multilatéral, le Canada travaille en étroite collaboration avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

On trouvera dans le résumé ci-après une mise à jour de ces activités, qui sont principalement administrées par l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (OPIC), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Santé Canada (SC) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Participent également aux activités de coopération internationale d'autres institutions canadiennes telles que le Centre de droit et de politique commerciale, la Faculté de droit et l'Institut de droit comparé de l'Université McGill, et le Programme Quaker des affaires internationales.

### **I. ACTIVITÉS BILATÉRALES**

1. L'OPIC offre aux pays en développement Membres un atelier d'une semaine à l'intention des cadres supérieurs sur les techniques de gestion applicables à la prestation de services en matière de propriété intellectuelle. Ce cours est organisé par l'OPIC en partenariat avec l'OMPI et comporte les objectifs suivants: i) améliorer les connaissances et les compétences dans le domaine des techniques de gestion en vue de la prestation de services en matière de propriété intellectuelle, afin de renforcer les capacités des responsables de la propriété intellectuelle; ii) offrir aux participants une expérience

directe de la nature et de l'ampleur des compétences, des produits et des services du Canada en matière de propriété intellectuelle; et iii) offrir une instance pour l'échange d'idées et d'expériences avec des fonctionnaires d'autres offices de la propriété intellectuelle. Ce cours s'adresse à des fonctionnaires de rang supérieur.

2. Le cours d'une durée de cinq jours a eu lieu du 9 au 13 mai 2005. Parmi les participants, il y avait des délégués de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de la Chine, de la Colombie, de l'Indonésie, de la Malaisie, du Mexique, de Panama, des Philippines, du Sri Lanka et du Viet Nam.

3. En juin 2006, Santé Canada et l'Administration nationale de l'alimentation et des médicaments de la République populaire de Chine ont signé un plan d'action conjoint qui comprend une coopération technique sur des aspects des produits d'origine biologique, des produits radiopharmaceutiques, des produits pharmaceutiques, des produits de santé naturelle, des ingrédients pharmaceutiques actifs, des effets indésirables des médicaments, de la vigilance pharmaceutique, de la pharmacopée, des bonnes pratiques de fabrication, des instruments médicaux et des procédures d'inspection qui sont liés à la propriété intellectuelle.

## **II. ACTIVITÉS RÉGIONALES/MULTILATÉRALES**

4. Le Canada a entrepris un certain nombre d'activités de coopération technique au niveau régional et dans des instances multilatérales. Ses activités régionales s'inscrivent principalement dans le contexte du GEDPI-APEC. Au niveau multilatéral, le Canada travaille en étroite collaboration avec l'OMPI.

5. L'ACDI finance actuellement un projet sur la cohérence entre le commerce et la politique en matière de santé aux niveaux national, régional et international. Ce projet est piloté par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Institut Nord-Sud. L'un des secteurs clés visés par le projet est l'accès aux médicaments et l'Accord sur les ADPIC.

6. En 2005-2006, Santé Canada a entrepris un certain nombre d'activités de coopération technique et financière. Certaines activités de coopération technique exposées ci-après ont été menées dans le cadre du Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM), qui est entré en vigueur en mai 2005. Le RCAM a été mis sur pied pour permettre au Canada de donner suite à la décision prise le 30 août 2003 par l'OMC concernant la mise en œuvre du paragraphe 6 de la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, et pour autoriser l'exportation par le Canada de produits médicaux vers les pays en développement et les pays les moins avancés dont les capacités de fabrication sont insuffisantes. Santé Canada a également fourni des renseignements additionnels au Conseil des ADPIC pour l'aider à évaluer les effets de ces mesures.

7. En décembre 2005, Santé Canada a lancé une stratégie de communication visant à accroître la visibilité du RCAM et à répondre aux besoins d'information des pays qui pourraient être admissibles. Un disque compact et un site Web du gouvernement du Canada ont été créés pour fournir des renseignements aux parties intéressées, et le disque compact a été distribué à un certain nombre d'ONG œuvrant dans des pays en développement. On peut trouver ces renseignements à l'adresse suivante: [www.camr.gc.ca](http://www.camr.gc.ca).

8. Santé Canada a également déployé des efforts pour donner plus de visibilité au RCAM au niveau international et établir des relations avec les pays en développement et les pays les moins avancés ayant besoin de médicaments essentiels. À titre d'exemple, Santé Canada: a) a présenté un exposé sur le RCAM à la Conférence internationale des autorités de réglementation pharmaceutique en Corée, du 3 au 6 avril 2006; b) présenté une séance d'information à des représentants de l'Ouganda le 19 mai 2006; et c) fourni des renseignements à des autorités chargées de la réglementation du

Marché commun des Caraïbes (CARICOM) à la réunion organisée les 18 et 19 septembre par l'Organisation panaméricaine de la santé.

9. En outre, Santé Canada a participé à l'élaboration des Lignes directrices de l'OCDE relatives aux licences sur les inventions génétiques, qui comprennent des directives sur les pratiques exemplaires en matière d'octroi de licences dans le domaine de la génétique afin de répondre aux besoins urgents non satisfaits en matière de santé dans les pays en développement et les pays développés. D'une manière plus générale, ces lignes directrices, qui se préoccupent de donner un accès aux systèmes de santé publique et aux chercheurs dans le domaine de la santé, fournissent un mécanisme de gouvernance type pour l'octroi progressif de licences dans le domaine des sciences de la santé dont profiteraient les systèmes de santé dans les pays en développement et les pays développés ayant des systèmes publics de soins de santé.

10. S'agissant de la GRC, le Directeur de la Sous-Direction de l'exécution des lois fédérales de la GRC est le coprésident du Groupe d'action sur les infractions en matière de propriété intellectuelle d'Interpol. Le Groupe est composé pour moitié de responsables de l'application de la loi et pour moitié de représentants du secteur privé. Cette instance internationale s'efforce constamment de favoriser la coopération internationale et la formation dans le domaine des droits de propriété intellectuelle. Dans le contexte du Groupe d'action, la GRC a apporté sa contribution à des modules de formation et au manuel d'enquête générique du Groupe, et continue de le faire.

11. L'OPIC fournit, sur une base permanente, des services pour les activités de coopération technique de l'OMPI en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés Membres, dont ceux-ci:

- formation de hauts fonctionnaires des offices de la propriété intellectuelle des pays en développement et des pays les moins avancés Membres, à la demande de l'OMPI, comprenant notamment une formation en cours d'emploi sur des questions opérationnelles et administratives afin de favoriser la modernisation des services nationaux de propriété intellectuelle;
- recherches sur l'état de la technique effectuées dans le cadre des Services d'information en matière de brevets de l'OMPI pour les pays en développement;
- rapports de recherche et d'examen concernant les demandes de brevet dans le cadre du programme de coopération internationale pour la recherche et l'examen des inventions (ICSEI) de l'OMPI; et
- distribution d'exemplaires gratuits de documents de brevet canadiens aux pays en développement, à la demande de l'OMPI.

12. Le Canada diffuse largement des ressources pouvant être utilisées comme outil de sensibilisation et comme outil de référence sur le site Web de l'OPIC: [www.cipo.gc.ca](http://www.cipo.gc.ca).

13. Dans le contexte du GEDPI-APEC, le Canada participe activement à l'organisation de délibérations semestrielles axées sur l'échange de renseignements et des meilleures pratiques dans le domaine des droits de propriété intellectuelle.

### **III. AUTRES INSTITUTIONS ET RESSOURCES CANADIENNES**

14. D'autres institutions canadiennes ont également fourni une assistance technique aux pays en développement et aux pays les moins avancés Membres.

15. À titre d'exemple, le Centre de droit et de politique commerciale est une institution canadienne qui fournit aux économies en développement et en transition des conseils et un soutien pour les aider à court terme, ainsi que les connaissances et les outils propres à garantir leur pleine participation aux accords commerciaux internationaux, notamment une formation spécifique sur des questions de droit et de politique en matière de propriété intellectuelle. Le Centre offre chaque été à Ottawa (Canada) un programme de certificat sur la politique et la diplomatie commerciales qui enseigne les principes fondamentaux des accords commerciaux internationaux, la formulation d'une politique commerciale et les techniques de négociation commerciale. Le cours comprend un module de deux jours sur les ADPIC et des questions connexes. Les participants sont principalement des représentants gouvernementaux de pays en développement et en transition, qui sont parrainés par l'ACDI.

16. La Faculté de droit et l'Institut de droit comparé de l'Université McGill ont piloté un projet quinquennal visant à faciliter la transition de la Russie vers une économie de marché au moyen de l'élaboration d'un cadre juridique pour les relations commerciales privées. L'ACDI a financé le projet, dont une partie était consacrée à la propriété intellectuelle dans le cadre de la composante du projet portant sur la réforme du Code civil. L'examen et la réforme du régime de propriété intellectuelle de la Russie revêtent un caractère urgent, aussi bien pour les avantages immédiats qu'une réforme efficace apporterait à l'économie russe que pour le respect des prescriptions relatives à l'accession de la Russie à l'OMC.

17. En 2005, le Programme Quaker des affaires internationales a conçu et traduit des études thématiques sur les droits de propriété intellectuelle liés au commerce. L'ACDI a financé ces activités. Ces documents ont été distribués à des pays en développement afin de mieux faire comprendre les questions relatives aux droits de propriété intellectuelle dans le contexte des négociations commerciales menées dans des instances multilatérales, régionales et bilatérales.

---